

Inscription (cochez la case) :

- J'atteste l'inscription de mon enfant au séjour d'hiver du 25/02/2026 au 27/02/2026
à Arrens Marsous

Acompte :

Verse ce jour pour l'inscription le montant de l'acompte par enfant soit 100,00€

Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public.

Nom de la banque :

Numéro de chèque :

Paiement (cochez la case) :

- M'engage à payer le montant total du séjour, déduction faite de l'acompte, à la réception de la facture.

Fait à

le

Lu et approuvé,

Signature :

Centre Intercommunal d'Action Sociale Astarac Arros en Gascogne
« La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Service Enfance jeunesse
Tél : 05.62.64.84.51 Mail : administration.enfance@cdcaag.fr Site internet : www.cdcaag.fr

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

SÉJOUR MONTAGNE

ARRENS MARSOUS

**Du Mercredi 25 février au
Vendredi 27 février 2026**

9 - 12 ans

ACTIVITÉS :

- Initiation au Ski de fond
- Visites
- Veillées



Inscriptions et renseignements :
07.87.02.99.86

Téléchargement des plaquettes sur : www.cdcaag.fr

INFORMATIONS SÉJOUR HIVER 2026

À ARRENS MARSOUS POUR
LES 9-12 ANS

DU MERCREDI 25 FÉVRIER
AU VENDREDI 27 FÉVRIER

Programme

Chaque jour, initiation au ski de fond sur la station de Couraduque (ou Cauterets si enneigement insuffisant) : une façon différente mais tout aussi amusante de skier. Le ski de fond est un sport complet qui permet de **découvrir la glisse, l'effort physique et la découverte de la nature** et des paysages enneigés.

Si les conditions climatiques ne permettent pas de skier des activités de remplacements sont prévues : escalade, acrobranche, piscine...

Des visites, jeux et veillées compléteront le programme en fonction des envies de chacun.

Toutes les activités se pratiquent en compagnie des animateurs et intervenants qualifiés.

Inscriptions

Les inscriptions se font jusqu'au 4 février 2026.

Lieu du séjour

Les enfants seront accueillis au centre de vacances de La Salamandre à Arrens Marsous.

Tarifs

Tranche 1 – QF entre 0 et 617 : 135 €
Tranche 2 – QF entre 618 et 899 : 143 €
Tranche 3 – QF de 900 et + : 158 €



Renseignements et inscriptions : 07 87 02 99 86 ou
administration.enfance@cdcaag.fr

Retourner la fiche d'inscription par mail ou par courrier au :
CIAS AAG - la Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Je sousigne Mr, Mme,

Nom :

Prénom :

Père, mère ou tuteur de l'enfant (Nom et prénom) :

Adresse :

Téléphone (domicile) : Téléphone (mobile) :

Courriel (une confirmation vous sera envoyée par mail avec les informations utiles) :

Date de naissance de l'enfant : / /

Observations :

.....

.....

Age Pointure Taille



Remplir la page suivante ➡